



MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Communiqué de presse

19 novembre 2024

# Signature d'une convention de partenariat pour promouvoir la culture du risque

***A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales, Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, a signé avec Pascal CHAPELON, président de la fédération nationale des syndicats des agents généraux d'assurance (agéa) et Emmanuel VILLETTE, président de la fédération des sociétés d'expertise (FSE) une convention de partenariat concourant à la promotion de la culture du risque.***

La prévention des risques a fait ses preuves. Pour autant, s'il faut agir en menant des politiques de prévention, le ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques a fait du développement de la culture du risque l'une de ses priorités : il nous faut nous préparer à des phénomènes plus intenses et plus violents et savoir comment réagir en cas de survenue d'une catastrophe. La culture du risque fait ainsi partie intégrante de notre stratégie d'adaptation au changement climatique; elle est d'ailleurs inscrite de ce fait dans le projet du nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).

La signature de cette convention offre l'opportunité au travers des réseaux respectifs d'agéa et de la FSE de toucher encore plus de citoyens via des relations personnalisées « en face à face » lors des souscriptions de contrat d'assurance et d'intervention post sinistre, afin de les sensibiliser aux démarches de prévention et du « mieux reconstruire ».

Agnès PANNIER-RUNACHER a déclaré : « *Les évènements météorologiques du mois d'octobre nous ont durement rappelé que plus d'un Français sur quatre est exposé au risque d'inondation. Deux tiers des communes françaises sont aujourd'hui exposées à au moins un risque naturel. L'adaptation au changement climatique nécessite le développement de notre culture du risque dans tous les territoires. La signature de la convention avec les fédérations des agents d'assurance et des sociétés d'expertise offre une opportunité unique de sensibiliser les français à cet enjeu au travers de leurs réseaux (12 500 agents d'assurance et 28 000 collaborateurs pour agéa et 10 000 salariés pour FSE), directement dans les territoires* ».

Pour agéa, ce partenariat s'inscrit dans une volonté stratégique de développer la culture du risque dans la société française. « *Les agents généraux accompagnent les assurés après les sinistres mais ils ont décidé collectivement de contribuer, également, à la prévention des risques climatiques* » explique Pascal Chapelon, président d'agéa. En parallèle des mesures de prévention collective du risque aux mains des collectivités locales avec l'appui de l'Etat, les Français doivent prendre conscience de la nécessité d'engager des actions de prévention individuelle.

C'est pourquoi agéa signe aujourd'hui cette convention. « Elle donne un rôle d'ambassadeur aux agents généraux dans l'accompagnement des assurés et des collectivités territoriales pour leur permettre de se préparer à la survenance des risques climatiques » se félicite Pascal Chapelon.

La culture est un élément primordial de la prévention des risques tant pour la sauvegarde des vies humaines que pour la prévention des dommages. Le ministère a engagé de nombreuses actions au bénéfice de la culture du risque sur ces dernières années :

- renforcement des campagnes de communication sur les pluies méditerranéennes, sur les feux de forêt, sur les obligations légales de débroussaillage (presse et télé etc.) ;
- développement des canaux numériques : site internet Géorisques complètement rénové en 2022, application mobile Vigicruves, podcast audio ( coup de pouce pour les jeunes parents avec enfants) ;
- renforcement régulier du dispositif d'information des acquéreurs et des locataires (IAL). L'état des risques est désormais remis dès la première visite du bien ;
- lancement de la journée nationale de la résilience en 2022 qui va atteindre 10 000 actions sur tout le territoire en 2024.

À l'initiative du ministère, des actions de terrain ont été déployées avec la Fédération des Sociétés d'Expertises dans le cadre du dispositif expérimental MIRAPI (Mieux Reconstruire APrès les Inondations). Mis en place dans le Nord et le Pas-de-Calais après les inondations de fin 2023 et début 2024, ce programme a permis la réalisation par des experts de plus de 500 diagnostics de vulnérabilité, entièrement financés pour les particuliers. Ces diagnostics ont abouti à des recommandations précises, adaptées à chaque situation, et accompagnées d'estimations chiffrées pour réduire la vulnérabilité des biens sinistrés. Les travaux engagés à la suite de ces préconisations bénéficient d'un soutien financier du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (le fonds Barnier), contribuant ainsi à renforcer durablement la résilience des territoires concernés.

### **Contact presse**

#### **Service presse d'Agnès Pannier-Runacher**

ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques

Mél : [presse.apr@ecologie.gouv.fr](mailto:presse.apr@ecologie.gouv.fr)

#### **agéa**

Laura Tebouille-Vassen - LTV COMMUNICATION - 07 86 71 71 36 - [lauratebouille@ltvcommunication.com](mailto:lauratebouille@ltvcommunication.com)

Florent Dumoulin - Agéa - 01 70 98 48 21 – [florent.dumoulin@agea.fr](mailto:florent.dumoulin@agea.fr)

agéa, Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance, représente la profession et défend les intérêts des agents généraux et ceux de ses adhérents à titre individuel. Agéa regroupe 15 syndicats de société et 12 chambres régionales. Ces structures ont pour mission principale d'accompagner les agents généraux tout au long de leur activité professionnelle. Agéa compte 7 300 adhérents (64 % de taux d'adhésion) sur les 11 900 agents généraux d'assurance.

#### **Fédération des sociétés d'expertise**

Mme Veronika Bazzoli, Fédération des Sociétés d'Expertise

Courriel : [v.bazzoli@f-s-e.org](mailto:v.bazzoli@f-s-e.org)

Téléphone : +33 1 53 21 83 32